

### IBM Cloudant for IBM Cloud

Sauf indication contraire ci-dessous, les dispositions du Descriptif de Services IBM Cloud sont applicables.

#### 1. Description du Service Cloud

IBM Cloudant for IBM Cloud est un DBaaS (database as a service) NoSQL. Le service est un magasin de données opérationnel permettant le stockage et l'indexation des documents JSON et permet de traiter les lectures et écritures simultanées. Le Client peut effectuer des opérations « get », « put », « index » et « query » sur les documents JSON à partir d'applications via une API HTTP.

#### 2. Protection du Contenu et des données

La Fiche Technique applicable pour ce service et les dispositions de la présente clause fournissent les détails et les conditions, y compris les responsabilités du Client, relatives à l'utilisation de ce service. La ou les Fiches Techniques ci-dessous s'appliquent à ce service.

<https://www.ibm.com/software/reports/compatibility/clarity-reports/report/html/softwareReqsForProduct?deliverableId=2EBB5860B34311E7A9EB066095601ABB>

##### 2.1 Expiration du Service Cloud

Si le Client exige que le contenu soit supprimé conformément aux normes d'expurgation NIST à la résiliation du Service Cloud, il doit demander une Instance Cloudant dédiée lors de l'obtention du Service Cloud.

##### 2.2 Restrictions relatives aux Données sur la Santé

Les conditions de cette section s'appliquent aux offres suivantes :

- IBM Cloudant for IBM Cloud Dedicated Hardware Option

###### 2.2.1 HIPAA

Nonobstant les informations figurant dans la fiche technique du présent Service Cloud concernant la Health Information Portability and Accountability Act of 1996 (« HIPAA ») et l'utilisation autorisée des informations et des données sur la santé en tant que types de Données à caractère personnel et/ou catégories spéciales de Données à caractère personnel (désignées collectivement « Données sur la santé ») avec le présent Service Cloud, l'utilisation des données sur la santé dans le cadre du présent Service Cloud est soumise aux conditions et limitations suivantes :

Seules les offres répertoriées ci-dessus peuvent être mises à disposition en vue d'implémenter les contrôles requis dans le cadre de la réglementation concernant la Sécurité et la Confidentialité HIPAA pour l'utilisation avec les Données sur la Santé si le Client informe au préalable IBM qu'il utilisera les Données sur la Santé dans le cadre du Service Cloud et IBM confirme par écrit que le Service Cloud sera mis à disposition à des fins d'utilisation de Données sur la Santé. Par conséquent, le Service Cloud ne peut pas être utilisé pour la transmission, la conservation ou toute autre utilisation de quelconques données sur la santé protégées dans le cadre de la loi HIPAA, sauf si (i) le Client fournit à IBM une telle notification ; (ii) IBM et le Client ont conclu un accord de partenariat accrédité applicable ; et si (iii) IBM fournit au Client la confirmation écrite expresse que le Service Cloud peut être utilisé avec des données sur la santé.

Le Service Cloud ne sera en aucun cas utilisé pour le traitement des informations personnelles sur la santé en tant que mécanisme de centralisation de données médicales au sens de la loi HIPAA.

###### 2.2.2 RGPD

En ce qui concerne le Règlement général sur la protection des données et l'utilisation autorisée des Données sur la Santé en tant que Types de Données à caractère personnel et/ou Catégories Spéciales de Données à caractère personnel (désignées collectivement « Données sur la Santé ») avec le présent Service Cloud, l'utilisation des Données sur la Santé dans le cadre du présent Service Cloud est soumise aux conditions et limitations suivantes :

Seules les offres répertoriées ci-dessous peuvent être mises à disposition en vue d'implémenter les contrôles requis dans le cadre du RGPD pour l'utilisation avec les Données sur la Santé si le Client

informe au préalable IBM qu'il utilisera les Données sur la Santé dans le cadre du Service Cloud. De ce fait, le Service Cloud ne doit pas être utilisé pour la transmission, le stockage ou toute autre utilisation des Données à caractère personnel sur la Santé protégées par le RGPD sauf si le Client en avertit IBM.

### 3. Accord Relatif aux Niveaux de Service

Outre le Descriptif de Services IBM Cloud, les dispositions spécifiques aux Indisponibilités de ce Service Cloud sont les suivantes :

- Les erreurs sont des demandes dont le code de réponse est supérieur ou égal à 500.
- La durée d'indisponibilité correspond au temps total cumulé (en minutes) pendant lequel chaque demande effectuée au cours d'une minute renvoie une erreur ou le cluster est indisponible (comme enregistré par les outils de contrôle standard d'IBM).
- Pour l'Instance Dedicated Cloudant dans IBM Cloud Dedicated, la durée d'Indisponibilité exclut toute minute pendant laquelle le nombre de demandes dépasse un pic de 500 demandes par seconde.

La disponibilité, exprimée en pourcentage, est définie comme suit : le nombre total de minutes de la période de facturation moins le nombre total cumulé de minutes de la Durée d'Indisponibilité, divisé par le nombre total de minutes de la période de facturation.

Ce tableau remplace le tableau Accord relatif aux Niveaux de Service qui est fourni dans le Descriptif de Services IBM Cloud. IBM appliquera le dédommagement correspondant le plus élevé, en fonction de la disponibilité du Service Cloud pendant chaque mois contractuel, comme indiqué ci-dessous. Il est à noter que Cloudant ne propose pas de SLA multi-régions.

Haute disponibilité sur plusieurs régions publiques ou plusieurs environnements locaux/dédiés Niveau de Service Disponibilité	Environnement Public unique ou Dedicated unique Niveau de Service Disponibilité	Crédit
N/A	Supérieure ou égale à 99,95 %	0 %
N/A	Supérieure ou égale à 99 % mais inférieure à 99,95 %	10 %
N/A	Supérieure ou égale à 95 % mais inférieure à 99 %	25 %
N/A	Inférieure à 95 %	100 %

### 4. Droit d'Utilisation et Informations de Facturation

#### 4.1 Unités de mesure des redevances

Les unités de mesure des redevances ci-dessous s'appliquent à ce service :

**Événements par seconde** : un Événement est une occurrence d'un événement caractéristique, qui est traitée par ou relative à l'utilisation du Service Cloud. Le Client sera facturé en fonction du nombre d'Événements par seconde réservés pendant la période de facturation.

**Gigaoctet-Mois** : un Gigaoctet est 2 puissance 30 d'octets. Le Client sera facturé pour le nombre de Gigaoctets analysés, utilisés, stockés ou configurés dans le Service Cloud pendant chacun des mois de la période de facturation, arrondi au Gigaoctet suivant.

**Instance** : une Instance est l'accès à une configuration spécifique du Service Cloud. Le Client sera facturé pour chaque Instance du Service Cloud existant pendant chacun des mois de la période de facturation.

#### 4.2 Redevances Mensuelles Partielles

Chaque unité de mesure Gigaoctet-Mois, Événements Par Seconde et Instance est facturée mensuellement. Tout déploiement/utilisation mensuel partiel sera calculé au prorata.